



Objet : Compte-rendu séminaire n°2 CTR L.-R. – 2014-15

Le, 22 août 2015

Destinataires : membres CTR L.-R., Francisco Diaz

Collège Technique Régional
Georges PARMENTIER
Président

Le deuxième séminaire de la saison, du CTR L.-R. s'est tenu au dojo du Barcarès (66420) le 16 août 2015.

Présents : Romain Viland, Nicolas Jaucot, Pierre-Michel Couly, Nicolas Marty, Georges Parmentier

Absent : aucun.

1– RAPPEL ORDRE DU JOUR

1. Bilan de la saison écoulée et perspectives du CTR-L.-R.,
2. Fascicule n°1 (*Retour d'expérience = quel(s) retour(s), quelle utilisation, quelle suite, quelle perspective ?*),
3. Retour d'expérience évaluation BF,
4. Elaboration des actions proposées pour 2015-2016,
5. Remue-méninge évaluations EXAMEN Dan, (*Quelle suite donner ?*),
6. « Questionnaire de satisfaction des aikidokas »,
7. Questions diverses.

N°1 OdJ – Bilan de la saison écoulée et perspectives du CTR L.-R. :

Un dysfonctionnement existe dans l'équipe qu'il serait souhaitable de résoudre pour le bon fonctionnement du CTR L.-R..

L'ensemble des propos retranscrits ici peut être sujet à critique du fait qu'ils ont pu être interprétés et transformés, par l'auteur de ces lignes. Pour autant, cet exposé n'a d'autre but que de préparer au mieux la prochaine réunion demandée, par les membres du CTR L.-R., avec le CODIR de la ligue.

Requêtes d'une partie (3/4) des membres du CTR L.-R. :

- 1 - La perception d'une partie des membres (trois quarts) du CTR L.-R. et à l'exclusion de son président, est celle d'un fonctionnement non collégial.

Affichages

- a) L'affichage des Passages Blancs (PB) ne devraient pas faire apparaître le nom de Georges P., mais mentionner uniquement le CTR L.-R..
- b) L'affichage des Préparations aux Passages de Grades *dan* (PPG) ne devraient pas faire apparaître le nom de Georges P., mais mentionner uniquement le CTR L.-R..

Sollicitation du CTR L.-R.

Le président de la ligue doit pouvoir solliciter n'importe lequel d'entre nous (du CTR L.-R.) pour toutes les actions relevant du CTR L.-R..

- 2 - Les membres du CTR L.-R. considèrent que le président du CTR L.-R. ne peut pas être payé pour les actions qu'il mène en son sein, mais qu'il peut être rémunéré pour les comptes-rendus qu'il produit.

Il n'y aurait pas besoin d'une animation de groupe, tous étant des aikidokas expérimentés.

- 3 - Les membres du CTR L.-R. souhaitent être sollicités pour apporter leurs préconisations quant aux choix des techniciens intervenants sur la ligue.

Point de vue de Georges P. :

- 1 - La perception d'un fonctionnement non collégial du CTR L.-R. peut s'expliquer partiellement par une compréhension différente de l'utilisation du terme collégial. Ce dernier n'exclut pas le fait qu'il y ait un animateur de groupe, qui s'avère même indispensable à un bon fonctionnement de l'équipe.

Affichages

- a) Pour les Passages Blancs (PB), pour lesquels j'œuvre à leur préparation (*notamment adéquation du nombre de stagiaires et d'évaluateurs retenus*), coordination, animation, prise de responsabilités en tant qu'animateur principal et restitution, l'affichage de mon nom s'effectue dans le cadre de mes compétences de BEES 2 et permet aux stagiaires de se référer à un interlocuteur unique.

Le fait de ne mentionner sur l'affichage des PB que le CTR L.-R., me convient, si l'absence de référent ne porte pas préjudice à l'action.

Ainsi, lors des Passages Blancs il ne serait plus mentionné qu'une participation du CTR L.-R. (mais avec possibilité de mentionner le nom d'un invité, comme par exemple un candidat souhaitant intégrer le CTR L.-R.).

Mon organisation des Passages Blancs offre un maximum de visibilité aux membres du CTR L.-R. ce qui me semble aussi illustrer un fonctionnement collégial.

- b) Pour les Préparations aux Passages de Grades *dan* (PPG), pour lesquelles j'œuvre également à leur préparation (*notamment adéquation du nombre de stagiaires et d'animateurs retenus*), coordination, animation, prise de responsabilités en tant qu'animateur principal et restitution, l'affichage de mon nom s'effectue également dans le cadre de mes compétences de BEES 2.

Lors des Préparations aux Passages de Grades *dan*, pour lesquelles je suis référent pour les candidats, j'invite les membres du CTR L.-R. à participer afin de leur offrir le maximum de visibilité en tant que membres du CTR L.-R. et la possibilité d'exprimer leur *aiki*.

Tous les membres du CTR L.-R. ont été invités, à tour de rôle et en fonction de leurs disponibilités, aux trois PPG de la saison 2014-2015.

Le fait de ne mentionner sur l'affichage des PPG que le CTR L.-R., me convient, si l'absence de référent ne porte pas préjudice à l'action.

Mon organisation des Préparations aux Passages de Grades *dan* me semble aussi illustrer un fonctionnement collégial.

Sollicitation du CTR L.-R.

Le président du CTR L.-R. est l'interlocuteur en lien avec la ligue.

- 2 - La non reconnaissance de mon rôle d'animateur BEES 2, incluant notamment des compétences de préparation, d'animation de groupe, de coordination et de recherche de cohérence, explique la non acceptation de ma rémunération autrement que pour ma production de compte-rendus (sic) au sein du CTR L.-R..

Etre titulaire du BEES 2 traduit l'acquisition de connaissances et de compétences pour lesquelles je peux être rémunéré et la présidence du CTR L.-R exprime la fonction (non obligatoirement les compétences).

Mon animation de groupe et la coordination que j'applique sont ignorées mais non absentes car elles sont des aspects indispensables à tous projets de groupe pour mener les actions à leur terme.

L'activité au sein du CTR L.-R. doit être distinguée de la pratique de l'aïkido, car d'une tout autre approche que la pratique de l'aïkido, et ce même pour des aikidokas expérimentés.

Il s'agit là, une fois de plus des différences entre diplômes techniques (grade *dan*), BEES 1 et BEES 2.

Ainsi, ma rémunération se rattache aux compétences de BEES 2 (préparation, coordination, animation de groupe et restitution), notamment lors des Passages Blancs et des Préparations aux Passages de Grades *dan*, et non à la fonction de président du CTR L.-R..

- 3 - Le choix des intervenants sur la ligue peut être motivé soit par une approche technique, soit insufflé par une volonté politique également nécessaire au dynamisme de la ligue... et du ressort du Président de la ligue et non plus de celui du CTR L.-R..

Cela confirme, si besoin était, le rôle du CTR L.-R. comme un outil de développement régional à la disposition de la ligue, tel que mentionné dans le Règlement Intérieur du CTR L.-R. et non comme une entité indépendante, même s'il bénéficie actuellement d'une certaine liberté d'actions.

Une réunion avec le Président de la ligue Languedoc-Roussillon et les membres du Comité Directeur est demandée par les membres du CTR L.-R..

L'intervention du CTR L.R. lors du stage Aïkido – Kinomichi – Aïkibudo du 7 juin 2015 a été appréciée de la part des animateurs issus du CTR L.-R., qui donne leur assentiment pour une reconduction l'année prochaine.

La manifestation mettant en application « Une approche des coups de pied en aïkido » a été appréciée.

Les deux PB ont fait l'objet d'une mise en pratique de supports d'aide à la délibération et à la restitution aux stagiaires.

Les trois PPG ont permis la participation de l'ensemble des membres du CTR L.-R..

N°2 OdJ – Fascicule n°1 « Une approche des coups de pied en aïkido » :

Le fascicule n°1 « Une approche des coups de pied en aïkido » a été une réussite dans sa conception et sa diffusion.

Il semble avoir reçu un accueil intéressé de la part de quelques enseignants.

Cependant, l'action doit se poursuivre pour qu'à la question « Est-ce que l'aïkido permet de répondre à un coup de pied ? » issue principalement des publics adolescents et jeunes adultes, la réponse positive émerge naturellement. Il faut donc veiller à sa mise en application.

En cela, outre une réflexion sur la pérennité de l'action spécifique à ce fascicule n°1, il est envisagé de reconduire l'expérience d'une manifestation du CTR L.-R. autour de l'animation d'un cours d'aïkido incluant des réponses à des coups de pied.

Cette première manifestation mise en place le 28 février 2015 et menée par trois membres du CTR L.-R. a été appréciée de la part des stagiaires, notamment pour la qualité de la co-animation et les situations concrètes proposées à l'élaboration d'un cours d'aïkido avec réponses aïki à des coups de pied.

Par ailleurs, le CTR L.-R propose que le fascicule n°1 soit en téléchargement (libre ?) sur le site Internet de la ligue. Ce qui implique que les membres du CTR L.-R., auteurs de ce fascicule, ne revendiquent aucun droit pouvant y afférer (en adéquation avec les termes du Règlement Intérieur du CTR L.-R ; entériné lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 octobre 2014).

N°3 OdJ – Retour d’expérience évaluation BF :

La question de la qualité des évaluations n’a pu être véritablement abordée.

Seules ont été soulignées par Georges P., coordonnateur de l’examen du BF L.-R. et Provence, des différences apparemment remarquables existantes entre les deux jurys, mais pouvant être dépendantes de la distribution des candidats.

Une approche plus poussée pourrait être envisagée par une Analyse Factorielle des Correspondances après transformation des notes attribuées en variables qualitatives attribuables à l’un des différents rangs de notation : <5,]5 – 10],]10 – 15] et >15 égaux en champ de distribution, si l’on accepte que le zéro est exclu, par sa très faible probabilité d’apparition du fait d’une notation s’attachant plus à identifier les points forts des candidats que les points faibles.

Cette analyse, appropriée avec un échantillonnage plus important (minimum de 2 * 10 candidats), pourrait être mise en place non pour contrôler les jurys, qui sont souverains dans l’attribution des notes et dont la souveraineté n’est évidemment pas remise en cause, mais bien pour évaluer les tendances des jurys afin de tendre vers un équilibre des binômes d’évaluateurs, sachant que le facteur distribution « niveau des candidats par jury » non maîtrisable rendrait la détermination d’une corrélation par causalité des variables « jury – notes » à interpréter avec prudence.

Cette étude, qui pour être profitable nécessite sa pleine et entière acceptation par les jurys, devrait être menée sur le long terme sur la base d’un échantillonnage plus important, notamment par rapport au facteur distribution, pour apporter un outil utile en formation continue des jurys et une mise en pratique à la session d’examen suivante.

En effet, un des objectifs du CTR L.-R. si les évaluateurs sont puisés préférentiellement en son sein, est de former des évaluateurs conscients de leurs responsabilités vis-à-vis de la valeur des diplômes attribués, de l’image transmise de l’aïkido et de notre fédération à travers la ligue Languedoc-Roussillon et pour ce faire avoir notamment conscience qu’il est plus facile de recevoir des sourires des candidats que des réprobations.

Ainsi, l’évaluation se doit d’être la plus juste possible et doit se traduire d’années en années, par une double cohérence intra-jury et inter-jury, exprimant dans les faits l’équité des évaluations comme centre des attentions des évaluateurs et aidée possiblement en cela par l’AFC.

Pour cela, le CTR L.-R. peut apporter sa structuration.

Sur un tout autre plan, il est demandé à ce que les membres du jury aient la possibilité de déjeuner (et de dîner) à une table à part de celles des candidats.

N°4 OdJ – Elaboration des actions proposées pour 2015-2016 :

Les différentes actions proposées sont :

- ✓ reconduction de la co-animation lors du stage AKA,
- ✓ reconduction d'une manifestation sur « Une approche des coups de pied en aikido » reprenant les approches du fascicule n°1 et proposant également de nouvelles situations,
- ✓ création d'un fascicule n°2 en continuité du premier,
- ✓ proposition d'intégration de l'animation « Une approche des coups de pied en aikido » par les membres du CTR L.-R. lors d'un stage « enfants » mis en place par la ligue ou en tant qu'invité par les instances organisatrices (CODEP),
- ✓ reconduction des Passages Blancs,
- ✓ création d'une vidéo « clip » de 3 mn environ, intégrant des plans avec la participation de jeunes aikidokas et d'autres plans mettant en scène certains membres du CTR L.-R. pour illustrer les mêmes réponses aïki à des attaques aux coups de pied,

Objectif : rôle attractif principalement auprès des publics jeunes et adolescents,

Utilisation : lors des forums des associations, mise en ligne sur le site de la ligue en téléchargement libre,

Délai : élaboration terminée, si possible, pour février 2016,

Etapas phase n°1 :

- 1 - choix date mise en place atelier n°1 du CTR L.-R. de la saison 2015-16, pour l'élaboration du story-board,
 - 2 - Contacter Ecole de cinéma (Romain V. et Pierre-Michel C.),
- ✓ création d'une vidéo de 10 à 15 minutes, incluant l'ensemble du panel d'aïkidokas, à envisager sur le moyen ou le long terme à la condition de l'adéquation de la qualité et du succès de la première vidéo « clip », ci-avant mentionnée.

Propositions de dates Atelier n°1 CTR L.-R. – saison 2015-16 :

Nom	13 septembre 2015	27 septembre 2015	20 décembre 2015
Romain Viland			
Pierre-Michel Couly			
Nicolas Jaucot			
Nicolas Marty			

Délai de réponse : 9 septembre 2015 avant 14 heures ; lieu à proposer (un dojo n'est pas indispensable)

N°5 – Remue-méninge évaluations examen *dan* (Quelle suite donner ?) :

Dans le même état d'esprit que pour les évaluations BF, celles concernant les passages de grades *dan* doivent être empreintes de la même rigueur et en ce sens se garder de toute démagogie en s'en remettant à la pertinence de sa méthode d'évaluation.

Cette méthode étant, autant que faire se peut, à améliorer et à remettre en question régulièrement.

Félicitations du jury

Ainsi, il semble opportun d'abandonner l'utilisation des « félicitations du jury », sur la simple constatation qu'elles ne sont pas mentionnées dans le Règlement de la CSDGE et qu'elles peuvent fausser :

- ✓ l'interprétation (« *Je suis meilleur, le jury me l'a dit, je vaudrais donc plus que le même grade attribué aux autres.* » Il y a risque de dichotomie entre la valeur du grade attribué et l'interprétation personnelle faite par le candidat bénéficiaire et pouvant créer une problématique égocentrique),
- ✓ éventuellement la valeur du diplôme attribué (*Ce serait « mieux » d'obtenir les félicitations du jury, comme au baccalauréat afin d'intégrer plus facilement les grandes écoles... ou le CTR L.-R. ?*).

Questionnaire stagiaire Passages Blancs

En préparation des examens *dan*, les membres du CTR L.-R. continuent à se former à l'évaluation lors des sessions de Passages Blancs. Pour cette principale raison, il faudrait que les évaluateurs aux examens de grades *dan* soient prioritairement choisis en son sein. Cela apporte également une cohérence à la ligue et une visibilité évidente du CTR L.-R..

Les questionnaires de la session de Passages Blancs du 16 mars 2014, qui s'est tenue à Carcassonne et où a été testée la trame du questionnaire, n'ont pas encore fait l'objet d'une interprétation (voir avec Romain V.).

Une réflexion sur la pertinence des questions et leur exploitation devra donc être menée suite à l'interprétation.

Cela pourrait être fait lors du prochain atelier, à la suite de la conception du story-board.

On peut espérer que les réponses au questionnaire permettront de comprendre l'état d'esprit des candidats, leur préparation et divers autres aspects.

Ainsi, l'analyse de ces réponses permettra au CTR L.-R. de décider de l'orientation à donner à l'action « Evaluation ».

Délibération Passages Blancs :

Le tableau de délibération proposé par Romain V. a fait ses preuves en situation, en montrant son utilité.

Une réflexion plus poussée sur le temps de délibération et son utilité auprès des candidats, est à étudier.

Pour cela, il était envisagé la constitution d'un « glossaire générique » des termes à sélectionner lors de la délibération pour réduire son temps, tout en augmentant la cohérence du CTR L.-R..

Cela pourrait être commencé lors du prochain atelier, à la suite de la conception du storyboard et de l'analyse des questionnaires adressés aux stagiaires du Passage Blanc.

Grille de restitution

La mise en place de la grille de restitution renseignée lors de la délibération des membres du jury a fait l'objet d'une remise en question quant à son utilisation pratique.

Il a été convenu qu'il n'y avait pas qu'une seule forme de présentation valable. Une seconde présentation, qui sera utilisée au choix des évaluateurs sera proposée par Nicolas M..

La grille existante sera réorganisée par Georges P..

L'utilisation de la grille de restitution semble pouvoir améliorer la qualité de la restitution faite aux candidats, notamment en permettant d'augmenter la part des commentaires personnalisés, malgré le peu de temps réellement disponible.

N°6 OdJ – « Questionnaire de satisfaction des aikidokas » :

Ce questionnaire a été conçu par le CTR L.-R. à la demande réitérée de la ligue et de son Comité Directeur.

Il avait été convenu que Jean-Jacques Cheymol. et Olivier Gourvil se chargeaient d'en faire la collecte et l'interprétation.

Le CTR L.-R. n'est plus sollicité sur cette action.

N°7 OdJ – Questions diverses

La disponibilité de chaque membre pour continuer son engagement au sein du CTR L.-R. leur a été demandée par courriel en date du 30 juillet 2015, avec délai de réponse fixé au 5 septembre 2015, au plus tard.

La candidature de Dominique Peinturier pour intégrer le CTR L.-R. a fait l'objet d'une réponse écrite de son président en date du 28 janvier 2015. Le CTR L.-R. souhaitant obtenir les renseignements nécessaires pour son positionnement.

Le président du CTR L.-R n'a pas eu suite de son courrier à la date du présent compte-rendu.

Georges PARMENTIER
Président du CTR L.-R. - FFAAA
06 80 76 17 06
ctrlanguedocroussillon@gmail.com